

Monsieur Claude LEVASSEUR
21 Allée des Acacias
Le Parc de Médoc
33850 LEOGNAN

Léognan le 7 août 2008

COPIE
POUR INFORMATION

à Monsieur Nicolas BEROUD
Rédacteur en chef
de la revue "DECLIC PECHE"
S.F.R
60 rue Grenéta, 75002 PARIS

Monsieur,

Le moins que l'on puisse dire c'est que votre éditorial sur le n° 116 d'août 2008 de "DECLIC PECHE" est franchement partisan avec affichage très net de votre non considération pour les épreuves officielles vétérans.

Je pourrai vous demander publication intégrale du présent courrier en vertu du droit de réponse, mais je ne le ferai même pas car très probablement vous n'en tiendriez pas compte.

Et pourquoi donc les vétérans n'auraient-ils pas droit, eux aussi, à un championnat du Monde à l'égal des autres catégories de pêcheurs compétiteurs que vous mettez, eux, toujours en évidence ?? Certes, pour la première édition il n'y a eu que 5 nations représentées. Mais est-ce la faute des vétérans ou des responsables de certains pays qui n'ont pas daigné se mobiliser considérant peut-être, comme vous, les vétérans comme une sous catégorie négligeable. Et puis il faut bien un commencement, un début à tout... Peut-être en 2009 ou 2010 y aura-t-il une progression des nations participantes, sauf si vous les en dissuadez par des propos malveillants tels ceux que vous colportez avec votre dernier éditorial qui, très choquants, fortement me décoivent (et je ne dois pas sûrement être le seul).

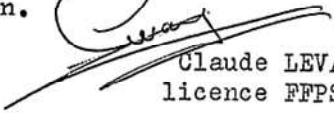
Et comme par hasard, vous avezoublié de publier les résultats de ce 1er championnat du Monde alors que vous parlez, abondamment, du championnat d'Europe avec moult critiques et leçon sévère donnée à nos dirigeants de la FFPSC (entre autres). Ce qui frise l'excès pour ne pas dire l'indécence et l'ingérence.

Comme vous avez "oublié", durant de nombreuses années de consacrer une petite place sur votre revue pour un reportage sur les grandes épreuves nationales vétérans: Coupe de France et Championnat de France (on sait maintenant pourquoi) alors que vous le faites régulièrement - et c'est bien - pour les autres catégories. Mépris total pour les anciens. Presque de la discrimination, en tout cas ça lui ressemble.

Soyez gentil. Publiez donc sur votre revue le nombre de licences délivrées aux vétérans de plus de 60 ans, ceux aux épreuves présentant soi-disant un "intérêt sportif très limité" comme vous dites, comparativement aux autres catégories cadets, femmes, handicapés au demeurant très respectables et respectées qui, fort logiquement, ont droit à vos colonnes, ce qui est très normal, avec toute votre sollicitude mais pas les vétérans !

Sachez Monsieur BEROUD que bien de ces derniers ont, durant leur vie, beaucoup apporté à la pêche en général. Dans les associations, les Fédérations et, aussi, dans la pêche de compétition. Ils mériteraient donc pourtant un peu de considération que, par vos propos, vous ne leur accordez pas.

Ah, dernier point Monsieur BEROUD. N'oubliez pas que dans quelques années vous aussi vous serez un vétéran.


Claude LEVASSEUR
licence FFPSC n° 01392